



LNPCA CONCERTATION 2019 CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION AVENIR CANNES OUEST

Concertation 2016. Nouvelle donne en 2017 avec la mise en place du COI. Rapport du COI et projet de loi d'Orientation des Mobilités. Décision ministérielle du 4 mars 2019. Concertation 2019. Avenir Cannes Ouest a informé ses adhérents en temps réel sur les projets en cours afin que chacun puisse se déterminer en toute connaissance de cause. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait nombre de nos adhérents lors des réunions publiques, des ateliers, des permanences et au travers de leurs contributions écrites.

Notre association soucieuse du respect de la diversité des avis émis par ses adhérents ne peut, en conscience, dresser une synthèse majoritaire, sachant par ailleurs que les riverains impactés sont aussi pour certains des usagers soucieux de bénéficier d'une réelle amélioration de leurs conditions de transport au quotidien.

En revanche, depuis sa création, Avenir Cannes Ouest s'est investie et mobilisée pour la prise en compte des nuisances sonores générées par le bruit ferroviaire.

Dans le cadre de la présente concertation, notre association s'est ainsi émue de l'absence de volet « nuisances sonores » alors que l'augmentation programmée du trafic aura inévitablement pour corollaire l'amplification du bruit ferroviaire. La réduction du bruit à la source passe notamment par la rénovation d'un réseau vétuste.

Nous constatons avec satisfaction que le document de septembre 2019 concernant le secteur Cannes/Antibes évoque la problématique du bruit en ces termes « *la maîtrise du bruit, enjeu majeur des aménagements des phases 1 & 2 ...* » et aborde les solutions possibles de nature à réduire le bruit à la source. Ces préconisations, nous n'avons cessé de les développer lors de nos interventions auprès de SNCF Réseau (depuis 2013 avec RFF) mais aussi du département (nos observations en décembre 2018 dans le cadre de la consultation du public sur le PPBE) et de la Région.

Nous souhaitons que les projets proposés à la concertation, déplacement de la gare TER de la Bocca (options Sémard et Sicasil) et bifurcation Cannes/Grasse fassent l'objet d'études complémentaires sur leurs impacts en termes de nuisances sonores, visuelles, d'environnement et de santé publique afin que les riverains disposent d'informations précises et objectives pour se prononcer lors de l'enquête d'utilité publique programmée pour 2021.

Cannes la Bocca le 17 octobre 2019

Nicole BIOLET
Présidente